

Seul avec Jésus

(Jean 8, 1 à 11)

(*Traduit de l'anglais*)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 54]

Plus nous étudions soigneusement et avec prière les quatre évangiles, plus nous voyons clairement le but distinct du Saint Esprit dans chacun d'eux, et la manière parfaite selon laquelle Il a poursuivi et accompli ce propos même dans les plus petits détails. Le grand thème de chacun est Christ, mais Il n'est jamais présenté de la même façon dans deux évangiles. En Matthieu, nous Le trouvons comme le Messie, Fils d'Abraham, Fils de David, un Juif, héritier des promesses faites aux pères, héritier du trône de David, Celui qui accomplit les prophéties, présenté à Israël selon leurs propres Écritures, et délibérément rejeté.

Tel est l'objet particulier du Saint Esprit en Matthieu — tel est Son dessein signalé. Il le poursuit tout du long avec une fidélité indéfectible. Tout est subordonné à ce but. Avec cela en vue, Il sélectionne, groupe et arrange Ses matériaux. Pour cela, l'ordre chronologique est mis de côté sans hésitation et sans excuse. Des scènes et des circonstances, séparées par plusieurs mois, sont regroupées ensemble par la main habile du Saint Esprit dans le but spécifique de présenter Son sujet en parfait accord avec la portée et le dessein de tout l'évangile, desquels Il ne s'éloigne jamais d'un cheveu. En un mot, Matthieu regroupe à des fins dispensationnelles ce que nous pourrions appeler le grand évangile dispensационnel.

En Marc, nous trouvons notre bien-aimé Seigneur comme le Serviteur, le parfait ouvrier, le divin ministre, le prédicateur et le docteur diligent, qui consacrait Ses jours à travailler et Ses nuits à prier. Il pouvait à peine trouver le temps de manger ou de dormir — l'ouvrier le plus travailleur qui ait jamais œuvré dans le champ de la grande moisson de Dieu. Marc nous dit, par le Saint Esprit, ce que le Sauveur fit et comment Il le fit. Son évangile est un merveilleux enregistrement de *travail*, du début à la fin. Nous n'avons pas de récit de la naissance de notre Seigneur — pas de chaîne généalogique qui s'étende jusqu'à David, Abraham ou Adam. Il n'y avait pas besoin de garder trace de l'ascendance de Celui qui vint pour servir, pour œuvrer, pour travailler nuit et jour. Le sujet en Marc n'est pas tant qui Il était que *ce qu'il fit*. Il nous est simplement dit qu'Il était « Jésus Christ, Fils de Dieu » [Marc 1, 1]. Puis l'écrivain inspiré plonge dans son sujet et donne une rapide vue d'ensemble d'une vie de travail sans équivalent — un chemin de service poursuivi avec une détermination inébranlable de la crèche de Bethléhem à la croix du Calvaire, et reprise dans la résurrection et poursuivie depuis la droite de la Majesté dans les cieux. Voyez Marc 16, 19 et 20.

Voilà ainsi ce qui concerne Marc, qui observe tout du long un ordre chronologique strict. Il est important que le lecteur note cela, car il pourra ainsi voir les cas dans lesquels Matthieu et Luc s'écartent de la stricte séquence chronologique.

Luc nous donne « l'homme Christ Jésus ». Tel est avant tout son thème. C'est pourquoi il nous donne l'ascendance remontant, non seulement à David et Abraham, mais à Adam et à Dieu. Ce n'est pas le Messie ni

le Juif ni l'ouvrier, mais l'homme. Nous avons en Luc tout ce qui est délicieusement humain, tout comme nous avons en Matthieu tout ce qui est purement juif, et en Marc tout ce qui est directement ministériel. Luc regroupe à des *fins morales*, comme Matthieu le fait pour des *buts dispensationnels*. Marc ne regroupe pas ; il rapporte simplement les faits du merveilleux ministère de notre Seigneur *dans leur ordre historique*.

Maintenant, avant de nous tourner vers cet évangile dont a été pris le sujet de cet article, nous voudrions demander au lecteur sa plus sérieuse attention pour ce que nous avons établi concernant les trois *évangiles synoptiques*, comme ils ont été appelés. Nous voudrions lui demander d'étudier les évangiles pour lui-même, de comparer diligemment les passages, de chercher à comprendre pourquoi Matthieu et Luc s'écartent dans certains cas de l'ordre temporel exact, de demander à Dieu de lui enseigner par Son Saint Esprit la véritable raison pour tout écart de ce genre. De cette manière, nous sommes persuadés qu'il récoltera une riche moisson de bénédiction. Il obtiendra une vision plus profonde de la sagesse infinie qui a dicté ces incomparables documents. Il se lèvera de son étude avec une foi plus profonde dans l'inspiration complète de ces merveilleux récits.

De plus, il verra que ces mêmes passages dans lesquels le rationaliste, le sceptique ou l'infidèle ont cherché à trouver des défauts et des divergences, présentent les preuves les plus frappantes et les plus exquises de la sagesse divine et d'un dessein signalé. Il sera convaincu qu'il n'y a pas de position intermédiaire entre ces deux conclusions, que les évangélistes étaient soit divinement inspirés, soit des narrateurs des plus insensés qui aient jamais pris la plume. Qu'ils étaient divinement inspiré est démontré à chaque page, à chaque paragraphe, à chaque ligne. La preuve interne est irrésistible. De là suit que ces écrivains inspirés ne pouvaient pas davantage être en désaccord entre eux, que deux corps célestes peuvent entrer en collision en suivant leurs orbites divinement assignées. S'il semble y avoir une divergence, c'est simplement du fait de notre ignorance. Reconnaissions sincèrement cela, et attendons plus de lumière.

Nous poursuivrons maintenant avec notre sujet actuel.

L'évangile de Jean a un caractère propre unique. En lui, l'Esprit Saint dévoile à notre vue la personne du Fils de Dieu, la Parole, la vie éternelle, le vrai Dieu. Ce n'est pas le Messie, comme en Matthieu — ni le ministre, comme en Marc — ni l'homme social, comme en Luc, mais *le Fils* — ce qu'il était en Lui-même de toute éternité ; ce qu'il était quoique rejeté par Israël et par le monde dans son ensemble ; ce qu'il était pour toute pauvre créature fatiguée, lourdement chargée, accablée par le péché, qui croisait Son chemin béni.

Tel est le thème élevé de Jean divinement inspiré. Et ce qui est si remarquablement touchant est que, tandis que Jean nous donne la vue la plus élevée possible du Béni — la révélation la plus glorieuse de la personne du Fils — il nous le montre néanmoins continuellement seul avec le pécheur. C'est assurément là pour nous un fait plein de douceur, de consolation et de puissance divine.

Considérons le premier paragraphe de Jean 8, un paragraphe qui porte dans chacune de ses phrases le sceau de l'inspiration divine. Notre bien-aimé Seigneur, ayant passé Sa nuit au sommet solitaire de la montagne, se trouve tôt le matin à Son poste, enseignant le peuple dans le temple. Dans Sa sainte présence pleine de grâce, les scribes et les pharisiens amènent une pauvre pécheresse coupable — quelqu'un à l'égard de qui il ne pouvait y avoir d'erreur, quelqu'un qui avait ouvertement et de façon flagrante violé la loi de Moïse. Ils citent la loi à son encontre. « Moïse nous a commandé de lapider de telles femmes : toi donc, que dis-tu ? ».

Voilà donc un cas délicat. Ces hommes, sans aucun doute, pensaient impliquer notre Seigneur dans un dilemme. Ils voulaient L'amener en conflit avec Moïse — pour montrer qu'il jetait la loi par-dessus bord. Cela pouvait sembler très intelligent, mais qu'est l'intelligence, en présence de Dieu ? Leur but était pourtant évident. S'il avait dit : « Lapidez-la », ils L'auraient déclaré pas meilleur que Moïse. S'il avait dit : « Vous ne devez pas la

lapider », alors Il rendait vaine la loi. Mais Il ne dit ni l'un ni l'autre. « La loi a été donnée par Moïse » [Jean 1, 17], et le Seigneur lui accorde de demeurer dans toute sa majesté, dans toute sa rigueur, dans toute sa force. Il n'était pas venu pour détruire la loi, mais pour la magnifier de la manière la plus élevée possible, à la fois dans Sa vie et dans Sa mort.

C'est en effet une très grave erreur de supposer que la loi est mise de côté. Bien loin de là, l'apôtre, en 1 Timothée, déclare que « la loi est bonne, si quelqu'un en use légitimement ». Si la loi était morte ou mise de côté, elle ne pourrait être dite bonne à quelque chose, car ce qui est mort n'est bon à rien. Pour quoi donc la loi est-elle bonne ? Pas pour la justification, mais pour la conviction — non pas comme règle de vie, mais comme règle de mort.

C'est ainsi que notre Seigneur l'utilise dans la scène qui est maintenant devant nous. Il retourne le tranchant effilé de la loi contre les hommes qui l'avaient citée à l'encontre d'une pauvre pécheresse de leurs semblables. Il ne pouvait avoir aucune sympathie quelconque avec ces hommes. Ils avaient conduit cette femme en Sa présence pour obtenir qu'un jugement soit prononcé et exécuté sur elle. Mais Il n'était pas venu pour juger, mais pour sauver. Pourtant, comme Il le dit au verset 16, s'il jugeait, Son jugement était vrai : oh ! combien c'était vrai dans le cas des scribes et des pharisiens ! Ils avaient accusé la pécheresse, et ils étaient prêts à accuser le Sauveur, mais Il les fit s'accuser eux-mêmes. « Jésus, s'étant baissé, écrivait avec le doigt sur la terre ». Il y avait là le grand Législateur en personne, Celui même dont le doigt écrivait sur la terre. Il y avait là le grand Législateur en personne, Celui même dont le doigt avait écrit le premier ensemble de tables. Combien peu savaient-ils cela ! Ils citaient la loi contre un compagnon de péché, pour trouver une occasion contre le Législateur. Quelle position dans laquelle se trouver, pour des hommes ! En présence du Législateur, citant la loi, eux-mêmes coupables devant Lui !

Il y a là quelque chose de très intéressant. En effet, on ne trouve nulle part une scène semblable dans le canon sacré. Elle est unique ! Ces hommes savaient bien peu ce qu'ils faisaient pour la pauvre femme coupable et pour des millions d'inconnus à la suite, quand ils l'amènerent en présence de Jésus. Même ses meilleurs amis n'auraient pas pu faire mieux pour elle. Poursuivons ce merveilleux récit.

« Et comme ils continuaient à l'interroger, s'étant relevé, il leur dit : Que celui de vous qui est sans péché, jette le premier la pierre contre elle ». Ils étaient déterminés à obtenir une réponse, et en vérité, Il leur accorde d'en avoir une. S'ils voulaient Le placer, avant le temps, sur le tribunal du jugement, Il devait juger tout le monde. Il ne pouvait pas donner un jugement partiel. Il ne pouvait pas juger l'un et laisser passer un autre. En fait, Il ne jugeait aucun homme. L'objet de Sa mission bénie envers un monde de pécheurs n'était pas le jugement, mais le salut. Il n'était pas venu pour jeter une pierre à une pauvre pécheresse coupable. Ils n'auraient jamais pu Le faire entreprendre une telle œuvre, béni soit à jamais Son glorieux nom. Comment un Sauveur divin pouvait-Il jeter la pierre du jugement à un pécheur perdu et condamné ? C'était impossible. S'il y avait quelqu'un sans péché parmi eux, qu'il exécute le travail du jugement. Sans doute que la pécheresse était coupable et que la sentence de Moïse était aussi claire que possible, mais où était celui pour l'exécuter ? Voilà la question déconcertante. Qui oserait lever le premier une pierre ?

Quel retournement complet des tables ! Voilà ce que devient toute leur intelligence ! Quel moment extrêmement intéressant ! Quel principe était en jeu ? Voilà le pécheur ; voilà la loi ; voilà aussi le Législateur ; mais qui osera, en Sa présence, exécuter la sentence ? Voilà le point en question. « Et s'étant encore baissé, il écrivait sur la terre ». Cela ne nous rappelle-t-il pas l'écriture du second jeu de tables, qui étaient enfermées dans l'arche et couvertes du propitiatoire ? Une chose est claire — la conscience était mise au travail. « Et eux,

l'ayant entendu, sortirent un à un, en commençant depuis les plus anciens jusqu'aux derniers ; et Jésus fut laissé seul avec la femme devant lui ».

Rien ne peut surpasser la puissance morale de tout cela. Ces scribes et ces pharisiens sont chassés par l'intense puissance de la lumière qui reluisait sur eux. Ils ne pouvaient la supporter. Ni l'intelligence humaine, ni la justice humaine, ne peuvent supporter l'épreuve de la présence divine. Ces hommes étaient drapés dans le manteau de leur propre sainteté supposée. C'est pourquoi ils ne pouvaient supporter la lumière. Pour pouvoir demeurer dans la présence de Dieu, nous devons prendre notre vraie place comme complètement perdus, coupables et défaits — sans manteau, sans justice, sans sainteté, sans sagesse, sans même un point ou un trait de quelque chose de bon en nous. Mais les scribes et les pharisiens n'étaient pas du tout sur un tel terrain. Ils étaient des hommes de caractère, des hommes de poids, des hommes avec une réputation, dans le monde. Mais la lumière de ce qu'est Dieu — Dieu en Christ — brillait sur eux dans son plein éclat, et ils n'osaient pas dire qu'ils étaient sans péché. Tout ce qui leur restait était d'échapper le plus vite possible à l'action d'une lumière qui lisait en eux de part en part.

Pourquoi commencèrent-ils par le plus ancien ? Pourquoi fut-il le premier à battre en retraite ? Parce qu'il avait à maintenir la plus grande réputation, à soutenir le caractère du plus haut degré ! Nul qui a une réputation à maintenir — un nom ou un caractère à conserver parmi ses semblables — ne peut tenir un moment dans la lumière de la présence de Dieu. Un tel peut le faire assez bien en présence de ses semblables. Il peut avancer dans le monde dans la mesure où là, de tels sont hautement estimés. Un homme de caractère est respecté parmi les hommes. Mais souvenons-nous de ces paroles solennelles et salutaires : « ce qui est haut estimé parmi les hommes est une abomination devant Dieu » [Luc 16, 15]. Dieu apprécie un cœur brisé, un esprit contrit, une pensée humble. « C'est à celui-ci que je regarderai : à l'affligé, et à celui qui a l'esprit contrit et qui tremble à ma parole » [És. 66, 2]. Or les scribes et les pharisiens étaient l'exact opposé de tout cela. C'est pourquoi ils ne peuvent trouver de place en présence de Jésus.

« Ils sortirent », non en foule, mais « un à un ». La conscience est une chose individuelle. S'ils étaient restés, ils auraient dû ôter leur manteau et s'écrier : « Tel que je suis, sans une excuse ». Ils n'étaient pas prêts à cela. Ils étaient totalement confondus et reprirent leurs affaires. La lumière du monde brillait dans le plein éclat de Ses rayons célestes, et ces hommes sourds ne pouvaient pas supporter sa clarté. Ainsi, ils sortirent et laissèrent la pauvre pécheresse seule avec Jésus.

Moment béni pour elle ! Toute la scène était vidée. Aucune réponse, aucune sentence, aucun exécutant — pas une seule pierre de jugement. Comment cela se faisait-il ? N'était-elle pas une pécheresse ? Oui, et même de façon flagrante. La loi n'était-elle pas contre elle ? Sans aucun doute. Alors, comment cela se faisait-il ? Jésus était là — l'incarnation divine de « la grâce et de la vérité », et Il ne venait pas pour lapider une pauvre pécheresse coupable. Ce n'était pas pour un tel but qu'Il avait quitté ce monde d'en haut brillant et béni. S'il s'était seulement agi de lapider le pécheur, Moïse aurait pu gérer cela. Il n'y avait nul besoin que le Maître de Moïse descende dans ce monde, pour faire cela.

Mais oh ! il y avait la grâce dans le cœur de Jésus — oui, la grâce et la vérité, la vérité et la grâce. Toutes deux brillent avec un éclat unique dans cette scène véritablement sans égale. « La vérité » dans sa grande force morale avait chassé les accusateurs de la scène. Maintenant, « la grâce » dans toute sa douceur et sa puissance apaisante, se lève avec la guérison dans ses ailes pour l'âme de la pauvre pécheresse tremblante, et fait résonner à ses oreilles ces paroles précieuses : « Moi non plus, je ne te condamne pas ». Paroles précieuses ! douces, merveilleusement douces pour un cœur brisé et un esprit contrit ! Elles sont réjouissantes au-delà de toute expression pour quelqu'un qui s'attendait, un moment auparavant, à ce que les pierres du

jugement tombent en nombre sur sa tête coupable. La miséricorde se réjouit vis-à-vis du jugement [Jacq. 2, 13], et la grâce règne par la justice pour la vie éternelle par Jésus Christ notre Seigneur [Rom. 5, 21].

Oui, ce Bien-aimé savait ce qu'il Lui en coûterait de prononcer de telles paroles aux oreilles d'une pécheresse. Cela Lui coûterait Sa vie. Cette femme méritait de mourir. Il n'y avait aucun doute à cet égard. « L'âme qui a péché, celle-là mourra » [Éz. 18, 20] était la stricte sentence de la loi de Dieu, l'exécution solennelle de Son gouvernement. Jésus allait-il inverser cette sentence ? Non, mais Il allait la porter à la place du pécheur. Lui, le seul sans péché, qui seul avait le droit de jeter la pierre au pécheur, allait s'exposer Lui-même aux coups de la justice, et voir la pierre jetée contre Lui.

Telle est la base solide sur laquelle repose le glorieux ministère de la réconciliation — la mort expiatoire de Christ, Lui-même le Juste se donnant pour les injustes. On dira peut-être qu'il n'y a rien de *l'expiation* en Jean 8. C'est vrai. Le grand sujet de tout l'évangile de Jean est la *personne*, non pas l'œuvre expiatoire du Fils. Mais il est essentiel que nous connaissons le fondement d'après lequel notre cher Seigneur pouvait prononcer ces paroles de baume et de consolation à l'oreille du pécheur : « Moi non plus, je ne te condamne pas ». Ce fondement est Sa mort expiatoire en sacrifice. Le péché ne pouvait être pardonné, remis ou effacé d'aucune autre façon, sur aucune autre base. « Sans effusion de sang il n'y a pas de rémission » [Héb. 9, 22]. Paroles solennelles mais glorieuses ! Solennelles, comme nous faisant connaître ce qu'est le péché ; glorieuses, comme nous faisant connaître ce qu'est la rémission.

Mais remarquons soigneusement l'autorité d'après laquelle la femme savait qu'elle n'était pas condamnée. Quelle était-elle ? Simplement la parole de Jésus. Elle le savait parce qu'il l'avait dit. Autorité bénie — sans rien de semblable, sans autre qu'elle. L'œuvre de Christ est la base, Sa parole est l'autorité. Combien c'est simple ! Combien c'est solide ! Combien c'est satisfaisant ! Rien ne peut y toucher. Toutes les puissances de la terre et de l'enfer, des hommes et des démons, ne peuvent ébranler ce fondement — le fondement d'une œuvre divine, d'une parole divine — un fondement sur lequel le lecteur qui en a besoin et le désire, peut se reposer dès maintenant et pour jamais.

Les scribes et les pharisiens ne connaissaient rien de ce fondement ou de cette autorité. S'ils avaient rencontré la femme sortant de la présence du Seigneur, et l'avaient interrogée sur le résultat de son entrevue, combien auraient-ils méprisé l'idée de « aucune condamnation » ! Ils l'auraient envoyée dans une maison de correction ou au pénitencier, et après quelques années de réforme morale, ils auraient commencé à admettre qu'il y avait quelque faible espoir pour une telle créature misérable. Mais ah ! quelle triste base que la réforme morale ! Quelle pauvre autorité qu'un certificat humain ! Non, lecteur, cela n'ira jamais, ne suffira jamais, ne conviendra jamais, ni pour Dieu ni pour votre précieuse âme. Tout doit être divin. Et il en est ainsi, bénit soit Dieu ! Christ a accompli l'œuvre, Dieu prononce la parole, la foi croit et remplit le cœur de paix, et donne de la puissance sur le péché dans toutes ses opérations. Car il ne faut jamais oublier qu'un lien indissoluble relie ces deux déclarations : « aucune condamnation » et « ne pèche plus ». La grâce brille dans l'une, la sainteté respire dans l'autre.